



VENT DU SUD-MORVAN



à Monsieur le Président de la Commission espèces et communautés biologiques du CNPN  
MTES - DGALN - Secrétariat du CNPN  
92055 Paris La Défense Cedex

Monsieur le Directeur de la DREAL BFC  
Pôle Viotte  
5, voie Gisèle Halimi  
25005 BESANÇON CEDEX

Monsieur le Directeur de la DREAL Grand-Est  
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038  
57071 METZ Cedex 03

Vieilley, le 25 novembre 2022

### **Lettre Recommandée avec AR**

Objet : **Alerte** - Milan royal en migration en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est

Monsieur le Président, messieurs les Directeurs,

L'Alerte sur le Milan royal en migration en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est est présentée ci-après par plusieurs Associations engagées dans la protection du patrimoine, de la biodiversité, des paysages, du cadre de vie et de la santé, qui ont œuvré depuis plusieurs années à la réalisation d'études sur la migration de cette espèce, dans un contexte régional et interrégional qui inclut la Bourgogne-Franche-Comté ainsi que des territoires aux limites de cette région, situés en Grand-Est.

Le Milan royal, espèce protégée menacée d'extinction, est un rapace "dont la distribution mondiale est exclusivement limitée au Paléarctique occidental"<sup>1</sup>, principalement Europe de l'Ouest et Centrale. "La quasi-totalité de la population mondiale transite par la France"<sup>2</sup> et la grande majorité des effectifs traverse la Bourgogne-Franche-Comté.

<sup>1</sup> Atlas des oiseaux migrateurs de France, LPO-Biotopie oct. 2022, p 648

<sup>2</sup> Plan National d'Actions Milan royal 2018-2027, p 16

Les études réalisées depuis plusieurs années par le Collectif Migr'Arroux<sup>3</sup>, la LPO<sup>4</sup>, la SHNA<sup>5</sup> et l'AOMSL<sup>6</sup> et les associations locales de préservation de l'environnement (sous la direction d'Olivier LEGER, Guide naturaliste spécialiste du Milan royal en BFC), ont permis d'identifier **trois couloirs de migration du Milan royal d'importance régionale et interrégionale** (Sud-Morvan, Ouest-Morvan, Sud-Vingeanne), ainsi que des axes de migration qui, connectés à ces couloirs, traversent de part en part la région Bourgogne-Franche-Comté (en annexe **Carte.2. Milan royal : couloirs et axes de migration d'importance régionale et interrégionale en BFC**).

Le **couloir Vingeanne-Amance** récemment mis en évidence et dont les limites restent à confirmer, prolonge le couloir Sud-Vingeanne, et s'étend sur la région Grand-Est.

Ces études s'appuient sur l'observation de plus de 30.000 milans royaux en migration de 2018 à 2021 sur les couloirs identifiés, soit plus de 7500 observations d'individus en moyenne chaque année, à rapprocher des "près de 65.000 individus"<sup>7</sup> que voit passer la France lors de chaque migration. Ces observations ont été saisies dans la Bourgogne-Base-Fauna (BBF, gérée par la SHNA) ou la base Faune-France (gérée par la LPO) et sont en cours de transmission à la DREAL Grand-Est qui réalise une étude sur la migration du Milan royal sur l'ensemble de la France. On y ajoutera 551 milans royaux observés en migration dans le cadre du Suivi environnemental réglementaire du parc éolien Sources du Mistral (2019-2021), dans le couloir Vingeanne-Amance.

Les itinéraires de migration obtenus grâce à plusieurs centaines de milans royaux équipés de balises GPS dans le cadre du projet européen Life-Eurokite<sup>8</sup> **confirment l'importance de la Bourgogne-Franche-Comté et celle des couloirs identifiés, pour la migration du Milan royal dans le monde** (en annexe **Carte.41. Life-Eurokite (Europe PostN 2021) et couloirs de migration**).

La note d'Alerte ci-jointe – co-rédigée par Olivier LEGER Guide naturaliste spécialiste du Milan royal en BFC et Patrick COTON Ingénieur écologue - fait une synthèse des meilleures connaissances sur la migration du Milan royal en Bourgogne-Franche-Comté en s'appuyant sur un article paru en 2021 dans la revue scientifique BFC-Nature<sup>9</sup>, sur une Synthèse produite en février 2022 par la LPO et Olivier Léger<sup>10</sup>, sur deux études régionales de la LPO (une en Bourgogne, une en Champagne-Ardenne)<sup>11</sup> ainsi que sur quatorze études locales et régionales (auteur O. LEGER ; P.COTON est co-auteur de plusieurs d'entre-elles,

<sup>3</sup> Collectif Migr'Arroux, GASSER L., LEGER O. & PHILIBERT G., Observation du Milan Royal en migration en Moyenne vallée de l'Arroux depuis 2012

<sup>4</sup> Ligue pour la Protection des Oiseaux

<sup>5</sup> Société d'Histoire Naturelle d'Autun

<sup>6</sup> Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire

<sup>7</sup> Atlas des oiseaux migrateurs de France, LPO-Biotopie oct. 2022, p 648 ;

<sup>8</sup> Life-Eurokite <https://www.life-eurokite.eu/fr/life-eurokite.html>

<sup>9</sup> Collectif Migr'Arroux, GASSER L., LEGER O. & PHILIBERT G., 2021. – La moyenne vallée de l'Arroux : un couloir de migration pour le Milan royal ? Résultats préliminaires (2013-2019). (BFC-Nature Revue Scientifique 32-2020)

<sup>10</sup> GRAND B., LEGER O. & REVILLON A., 2022. – EESSOM-09 - Migration postnuptiale du Milan royal - Synthèse de quatre années (2018 – 2021) de suivi dans la vallée de la Somme (71) et contexte régional. LPO, Escargot-Voyageur, 50 p

<sup>11</sup> ABEL J. & GRAND B., 2015. – Avifaune et développement de l'énergie éolienne en Bourgogne - Cartographie des enjeux et guide de l'étude d'impact. EPOB, avec le soutien de DREAL Bourgogne, Conseil Régional Bourgogne, Conseil Départemental Côte d'Or, (version 8 février 2015) 32 p

SOUFFLOT J., 2010. – Synthèse des Impacts de l'Eolien sur l'Avifaune migratrice en Champagne Ardenne. Outines : LPO Champagne-Ardenne, 117 p

voir bibliographie en fin de la présente). La note évalue pour le Milan royal les enjeux sur les couloirs et axes de migration identifiés en Bourgogne-Franche-Comté (dont un couloir en partie sur la région Grand-Est) ainsi que les risques d'impacts des projets éoliens, puis elle alerte sur la nécessité de préserver ces voies de migration et fait des propositions d'action.

L'**enjeu** de conservation de ces couloirs et axes de migration - empruntés aussi par de nombreuses espèces notamment rapaces et grues cendrées - est **Majeur pour le Milan royal** en Bourgogne-Franche-Comté, **dans un contexte régional, interrégional, européen et mondial de préservation des voies de migration** (en annexe **Carte.24**. Couloirs et axes de migration du Milan royal en BFC : Enjeux).

Ces couloirs et axes de migration d'importance régionale et interrégionale sont menacés par de nombreux projets éoliens. Pour chaque projet éolien et parc en activité sur ces couloirs **les risques d'impact sur le Milan royal en migration sont Très Forts pour la mortalité par collision, l'effet barrière et la perte de domaine vital<sup>12</sup>**.

**Dans un contexte cumulatif**, l'implantation de projets éoliens sur ces couloirs identifiés ou à proximité (36 projets, 281 éoliennes, dont 7 parcs – 79 éoliennes en activité, en régions BFC et Grand-Est - voir Listes et cartes page 13 à 21 de la note d'Alerte) entraînerait un **risque Très Fort de nuire au maintien des populations migratrices de Milan royal dans un état de conservation favorable, aux niveaux régional et mondial**.

En contradiction avec les obligations réglementaires, **le SRADDET-Bourgogne-Franche-Comté approuvé en septembre 2020 ne propose aucun état initial, aucune méthodologie, aucun plan d'actions, aucune cartographie permettant d'identifier et de préserver les continuités écologiques** - et a fortiori les voies de migration de l'avifaune - d'importance régionale et interrégionale. Le SRADDET-BFC a seulement inscrit dans sa carte de synthèse – sans effet prescripteur - deux "axes de transition pour la migration des espèces" au niveau des couloirs Sud-Morvan et Ouest-Morvan. Le CRECEP a engagé un recours contre le SRADDET-BFC, dans lequel l'absence de prise en compte des continuités écologiques est un grief majeur (Note de P. COTON sur les continuités écologiques<sup>13</sup>).

L'alerte est triple :

- **alerte écologique** pour la protection du Milan royal et de ses voies de migrations (couloirs, axes) qui présentent un enjeu très fort ; dans le principe tout développement éolien devrait être interdit dans les couloirs Sud-Morvan, Ouest-Morvan, Sud-Vingeanne identifiés et suspendu dans le couloir Vingeanne-Amance en l'attente d'études complémentaires ;
- **alerte méthodologique** en vue d'améliorer la prise en compte du Milan royal en migration et de ses voies de migration dans les évaluations environnementales des projets (notamment éoliens) ; il est rappelé que la bonne connaissance des études locales et régionales est la base d'une évaluation environnementale rigoureuse et complète ;

---

<sup>12</sup> Enjeux et risques très forts aussi pour la Noctule commune en migration, très présente en Sud-Vingeanne et dont la situation est préoccupante

<sup>13</sup> COTON P., 2021. – Les continuités écologiques et la biodiversité dans le SRADDET Bourgogne-Franche-Comté. ASTACUS, 87 p

- **alerte réglementaire** car d'une part la plupart des projets éoliens et parcs en activité sur ou à proximité des voies de migration identifiées ne font pas de demande de dérogation espèces protégées (art. L411-2 du code de l'environnement) et d'autre part le SRADDET approuvé en 2020 ne prend pas en compte les continuités écologiques d'importance régionale, dont les voies de migration, ce qui en pratique devrait interdire par précaution tout projet en BFC susceptible d'avoir une incidence sur la migration de l'avifaune, donc tout projet éolien.

Nos associations demandent que soient appliquées d'urgence deux mesures conservatoires pour la protection du Milan royal en migration et que celles-ci soient complétées par une mesure de protection des voies de migration de l'avifaune identifiées.

### **Mesure conservatoire 1**

Une demande de dérogation espèces protégées pour le Milan royal (et autres migrateurs) doit être imposée au titre des articles L411-1 et L411-2 du code de l'environnement à tout projet éolien ou parc existant qui se trouve sur un espace d'enjeu Fort ou Très fort identifié dans l'alerte, ainsi qu'à tout projet éolien dont l'étude avifaunistique mettrait en évidence le passage de milans royaux en migration. Le Milan royal fait partie des espèces pour lesquelles l'avis du CNPN est réglementairement requis.

### **Mesure conservatoire 2**

Le Préfet ne doit pas accorder de dérogation espèces protégées tant que la DREAL Grand-Est n'aura pas publié son étude sur la migration du Milan royal en France et, pour les projets et parcs en Bourgogne-Franche-Comté, tant que le SRADDET-BFC n'aura pas réalisé un état initial des voies de migration et défini un plan d'actions pour leur préservation.

### **Mesure de protection**

Protéger intégralement les voies de migration d'importance régionale et interrégionale identifiées : Couloir Sud-Morvan, Couloir Ouest-Morvan, Couloir Sud-Vingeanne, Couloir Vingeanne-Amance ainsi que les axes de migration qui les relient.

La mesure conservatoire N°1 est une demande qui a déjà été faite aux services de l'Etat en Bourgogne-Franche-Comté par courrier RAR de sept associations du 30 mai 2022 (Réf C1440). Dans ce courrier les associations demandent à Mme la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté d'être invitées à participer à la refonte du SRADDET-BFC en ce qui concerne la prise en compte réglementaire des continuités écologiques. Elles proposent aussi leur expertise à Mme la Présidente de la Mission Régionale d'Autorité environnementale pour remettre ses avis sur la prise en compte des voies de migration dans le cadre des évaluations environnementales des projets éoliens et celle du SRADDET-BFC complété. Cette lettre est demeurée sans réponse.

Nous insistons sur le fait que la Bourgogne-Franche-Comté ainsi que Grand-Est ont une responsabilité majeure pour la préservation du Milan royal dans le monde. Il y a urgence à protéger le Milan royal et ses voies de migration – utilisées aussi par de nombreuses autres espèces - alors qu'en BFC cette protection fait face à un vide du SRADDET pour la préservation des continuités écologiques d'importance régionale et interrégionale.

Pour toute information technique les auteurs de la note d'alerte jointe peuvent être contactés.

Patrick COTON Ingénieur écologue Tel : 06 75 03 64 00 ✉ patrick.coton@astacus.fr

Olivier LEGER Guide naturaliste Tel : 06 08 46 07 00 ✉ escargot.v@orange.fr

Il nous paraît judicieux que les services de l'Etat engagent les Maîtres d'Ouvrage et exploitants de chaque projet éolien en Bourgogne-Franche-Comté - ainsi qu'en Grand-Est à proximité de la Vingeanne (aire "Vingeanne-migration" de la note d'alerte) - à compléter leurs connaissances sur le Milan royal grâce à cette note d'Alerte et la bibliographie régionale jointe. Le lien de téléchargement en bas de la présente est destiné à tout public.

Marie-Christine CHANEZ, présidente du Collectif régional d'experts et de citoyens pour l'environnement et le patrimoine (CRECEP) qui fédère en Bourgogne-Franche-Comté plusieurs centaines d'associations, d'experts, de citoyens et de sympathisants, représente le groupe des signataires.

En l'attente d'une réponse à nos demandes de mise en place de mesures pour la préservation du Milan royal et de ses voies de migration et vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre note d'Alerte, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les Directeurs, l'expression de notre très haute considération.

Réponses à adresser à Marie-Christine CHANEZ, représentant le groupe des signataires

Tél 06 09 49 05 23 [mcchanez@msn.com](mailto:mcchanez@msn.com)

Marie-Christine Chanez  
Présidente CRECEP  
[mcchanez@msn.com](mailto:mcchanez@msn.com)

Olivier Dubar  
Président VDSM71  
[olivier.dubar248@orange.fr](mailto:olivier.dubar248@orange.fr)

  
Président  
Vent du Sud Morvan

Louis Landrot  
Président SSM  
[president@sauvegardesudmorvan.org](mailto:president@sauvegardesudmorvan.org)

Carole Blanchet  
Présidente A Vent Garde  
[carole.blanchet@wanadoo.fr](mailto:carole.blanchet@wanadoo.fr)

Anne-Laure Michon  
Présidente NPSM  
[almichon@gmail.com](mailto:almichon@gmail.com)

Michel de Broissia  
Président VDV  
[debroissiamichel@gmail.com](mailto:debroissiamichel@gmail.com)

Bruno Chevilly  
Président  
Cadre de vie des Hautes Vallées de l'Ougeotte et de la Mance  
[contact.ougeotte.mance@gmail.com](mailto:contact.ougeotte.mance@gmail.com)

Maurice Milleret  
Président  
Sauvegarde Nature et Paysage de Grury  
709 Chemin du Verney 71760 Grury

## Destinataires en copie numérique

Préfet 21, 52, 58, 70, 71, UDs DREAL, DREAL ARA, LPO 21-71, LPO Grand-Est, LPO Rochefort, SHNA, Nature Nièvre, Collectif Migr'Arroux, ARB-BFC, ARB-GE

## Lien de téléchargement tous documents

[EEBFC-01 Alerte Milan royal migration](#)

### **PJ Format papier et numérique**

Note d'Alerte -

- EEBFC-01-A Alerte Milan royal en migration en BFC

### **PJ Format numérique**

Cartes de la Note d'alerte

- 41 cartes

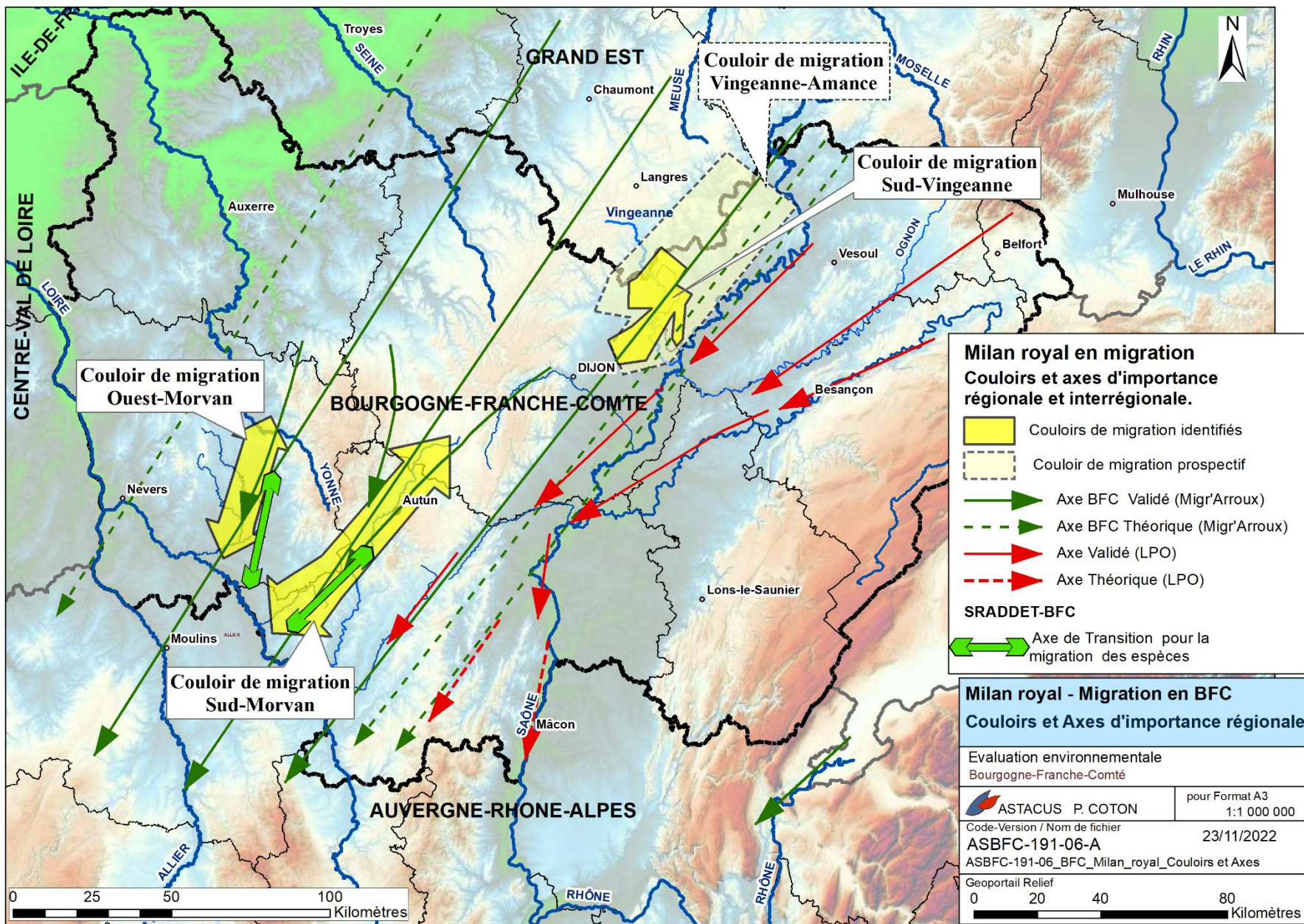
Courrier aux Services de l'Etat et de la Région (BFC)

- C1440\_ESSOM-09\_22-05-30-Lettre\_sept\_assoc\_à\_Préfets\_Présidentes\_DREAL-VD

### **Etudes locales et régionales sur le Milan royal et ses voies de migration**

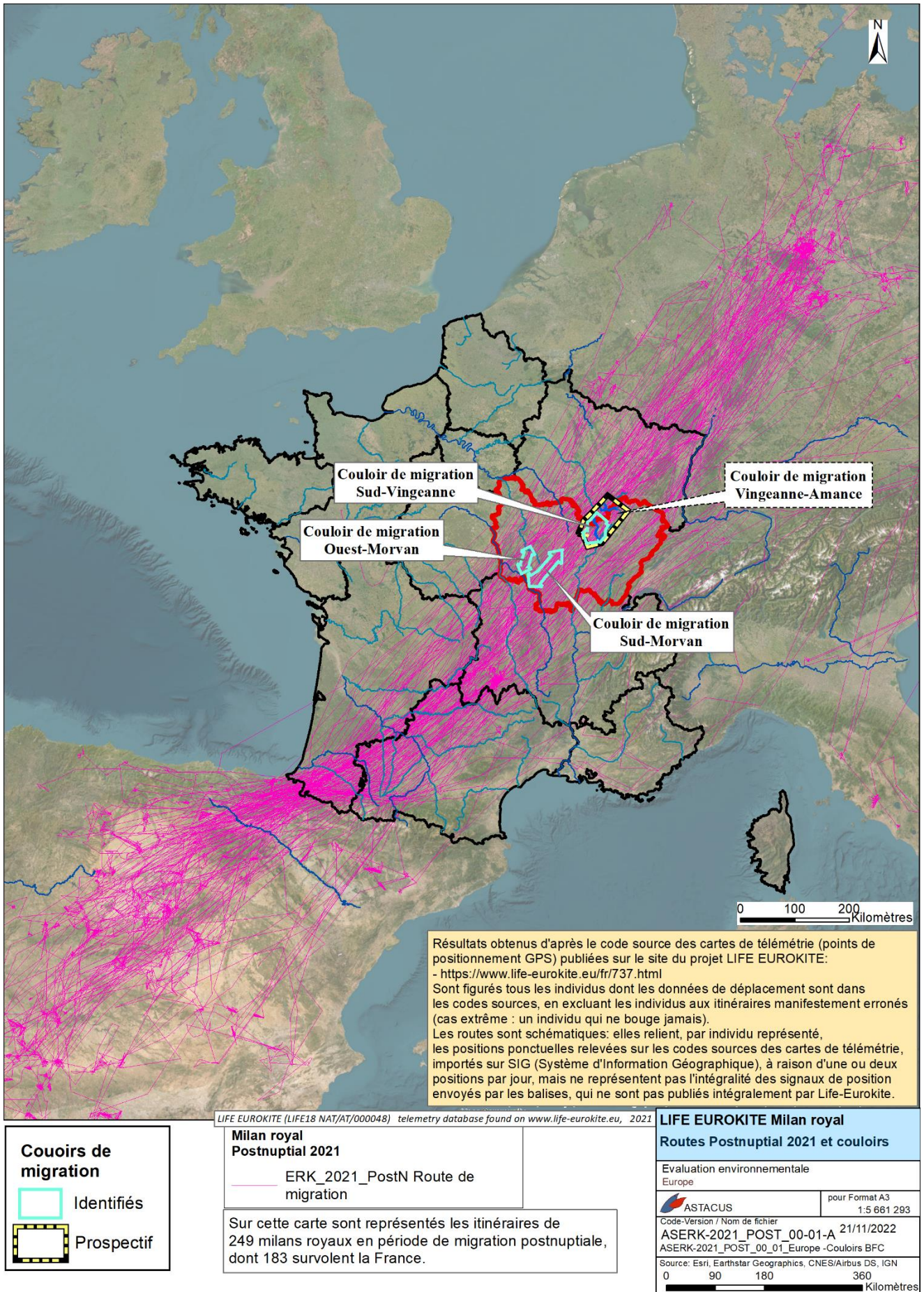
- ABEL J. & GRAND B., 2015. – *Avifaune et développement de l'énergie éolienne en Bourgogne - Cartographie des enjeux et guide de l'étude d'impact*. EPOB, avec le soutien de DREAL Bourgogne, Conseil Régional Bourgogne, Conseil Départemental Côte d'Or, (version 8 février 2015) 32 p.
- COTON P., 2021. – *Les continuités écologiques et la biodiversité dans le SRADDET Bourgogne-Franche-Comté*. ASTACUS, 87 p.
- COTON P. & LEGER O., 2018. – *Le Milan royal en Sud-Morvan - Conséquences sur le projet éolien de Montmort*. Escargot-Voyageur, 10 p.
- —., 2019. – *EESSOM-01 - Avifaune et éolien en Sud et Sud-Ouest Morvan – Enjeux pour 4 espèces migratrices*. Escargot-Voyageur, 89 p.
- —., 2020. – *EESSOM-05 Note sur la migration pré-nuptiale du Milan royal en sud-ouest Morvan (Vallée de la Canne - Montigny-sur-Canne - St-Gratien-Savigny) - février & mars 2020 -*. Montigny-sur-Canne : A Vent Garde, Escargot-Voyageur, 24 p.
- —., 2021a. – *EEVDV-02 Etude de la migration du Milan royal en Sud-Vingeanne - Campagne de suivi pré-nuptial 2021*. Champagne-sur-Vingeanne : VDV, Escargot-Voyageur, 27 p.
- —., 2021b. – *EESSOM-07 Sud-Ouest Morvan : un territoire unique pour la migration pré-nuptiale du Milan royal (Vallée de la Canne - Montigny-sur-Canne - St-Gratien-Savigny) - février & mars 2021*. Montigny-sur-Canne : A Vent Garde, Escargot-Voyageur, 36 p.
- —., 2022. – *EEVDV-03 Etude de la migration du Milan royal en Sud-Vingeanne - Campagne de suivi post-nuptial 2021*. Champagne-sur-Vingeanne : VDV, 26 p.
- COTON P. & LEGER O., 2022. – *Alerte Milan royal en migration en Bourgogne-Franche-Comté - Enjeux majeurs et Impacts des projet éoliens*. Etang-sur-Arroux : Astacus, Escargot-Voyageur, 134p
- COTON P., LEGER O. & MERLE O., 2021. – *EEVDV-01 Etude de la migration du Milan royal en Sud Vingeanne - Campagne de suivi post-nuptial 2020*. Champagne-sur-Vingeanne : VDV, Escargot-Voyageur, 84 p.

- GASSER L., LEGER O. & PHILIBERT G., 2021. – La moyenne vallée de l'Arroux : un couloir de migration pour le Milan royal? Résultats préliminaires (2013-2019). (BFC-Nature Revue Scientifique 32-2020) : 21.
- GRAND B., LEGER O. & REVILLON A., 2022. – *EESSOM-09 - Migration postnuptiale du Milan royal - Synthèse de quatre années (2018 – 2021) de suivi dans la vallée de la Somme (71) et contexte régional*. LPO, Escargot-Voyageur, 50 p.
- LEGER O., 2018. – *181130-MigMR V5 Etude de la migration postnuptiale du Milan royal dans le Sud Morvan (Pays de Luzy / Pays d'Issy l'Evêque) - Campagne de suivi automne 2018*. Marly-sous-Issy : NPSM, Escargot-Voyageur, 23 p.
- —., 2019a. – *EESSOM-02 Etude de la migration postnuptiale du Milan royal dans le Sud-Morvan (Pays de Luzy / Pays d'Issy l'Evêque) - Campagne de suivi automne 2019*. Marly-sous-Issy : NPSM,SSM, Escargot-Voyageur, 40 p.
- —., 2019b. – *EESSOM-03 Etude de la migration postnuptiale du Milan royal en Sud-Ouest Morvan (Vallée de la Canne - Montigny-sur-Canne - St-Gratien-Savigny) - Campagne de suivi automne 2019*. Cercy-la-Tour : A Vent Garde, Escargot-Voyageur, 32 p.
- —., 2020a. – *EESSOM-04 Note sur la migration pré-nuptiale du Milan royal sur le site de suivi de Montmort (février & mars 2020)*. Luzy : SSM, Escargot-Voyageur, 9 p.
- —., 2020b. – *EESSOM-06 Etude de la migration postnuptiale du Milan royal dans le Sud-Morvan (Pays de Luzy / Pays d'Issy l'Evêque) - Campagne de suivi automne 2020*. Marly-sous-Issy : NPSM, Escargot-Voyageur, 36 p.
- —., 2021. – *EESSOM-08 Etude de la migration postnuptiale du Milan royal dans le Sud-Morvan (Pays de Luzy / Pays d'Issy l'Evêque) - Campagne de suivi automne 2021*. Marly-sous-Issy : NPSM, Escargot-Voyageur.
- —., 2022. – *EEVDV-04 Note sur la Migration postnuptiale du Milan Royal sur le territoire de Chauvirey-le-Châtel (2021) – Mise en perspective des flux migratoires*. Chauvirey : Escargot-Voyageur, 20 p.
- SOUFFLOT J., 2010. – *Synthèse des Impacts de l'Eolien sur l'Avifaune migratrice en Champagne Ardenne*. Outines : LPO Champagne-Ardenne, 117 p.
- THOUVENIN R. & REVILLON A., 2020. – *Bilan du suivi 2020 de la migration postnuptiale à la Montagne de la Folie - Inventaire, suivi de l'avifaune migratrice & sensibilisation du grand public - Œuvrer pour une prise de conscience du grand public et assurer de manière durable la protection de la biodiversité*. TALANT : LPO Côte-d'Or & Saône-et-Loire, 37 p.



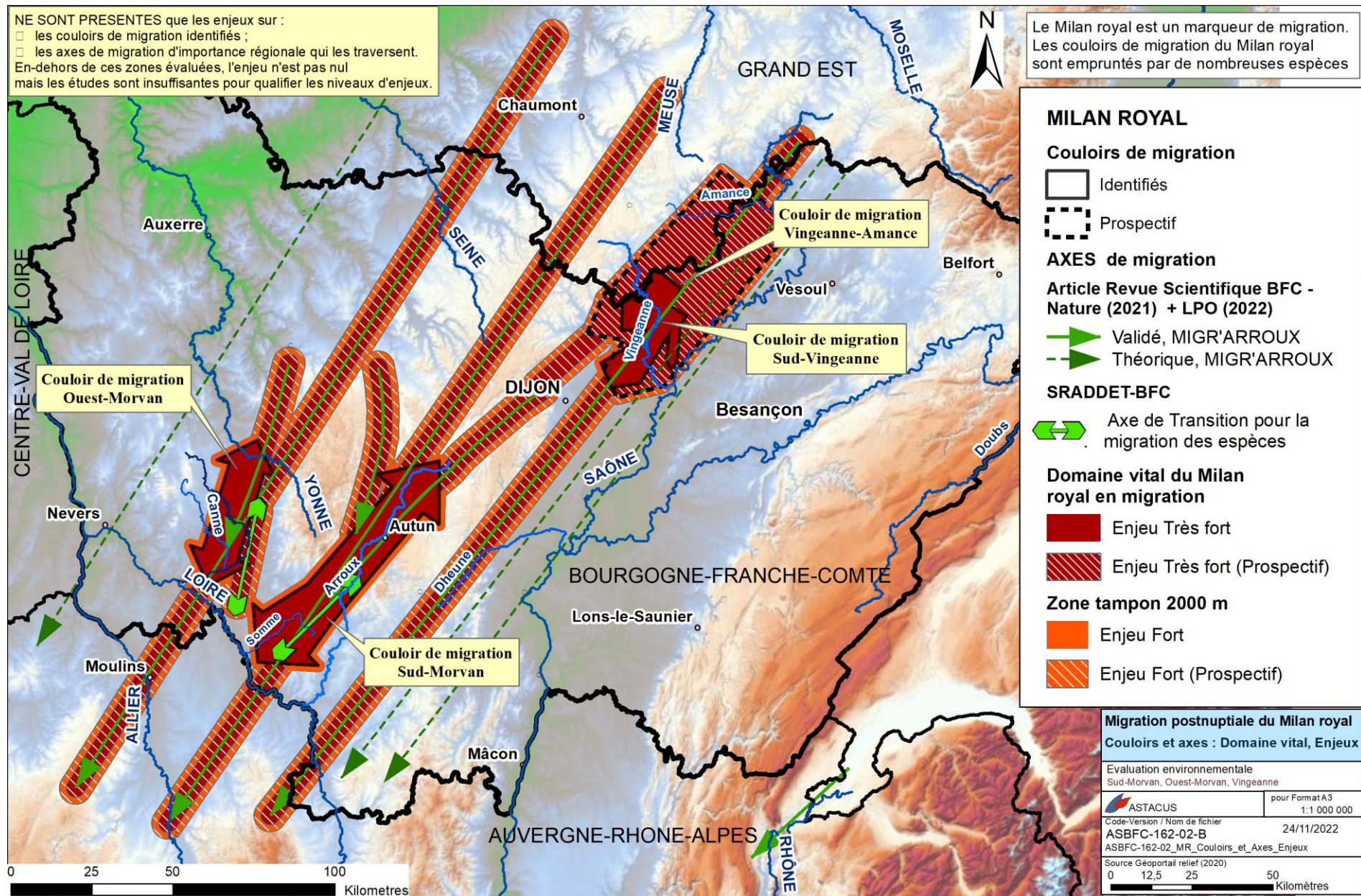
EEBFC-01-A Alerte Milan royal en migration en BFC /

Carte 2- Milan royal : couloirs et axes de migration d'importance régionale et interrégionale en Bourgogne-Franche-Comté



EEBFC-01-A Alerte Milan royal en migration en BFC /

Carte.41. Life-Eurokite (Europe PostN 2021) et couloirs de migration



EEBFC-01-A Alerte Milan royal en migration en BFC / Carte 24 Couloirs et axes de migration du Milan royal en BFC : Enjeux

En-dehors des zones à enjeu évaluées, l'enjeu n'est pas nul mais les études sont insuffisantes pour qualifier les niveaux d'enjeux.



Collectif Régional d'Experts et de Citoyens pour l'Environnement et le Patrimoine  
CRECEP  
1 chemin des Chatelards  
25870 VIEILLEY  
[www.crecep.org](http://www.crecep.org)



Nature et Paysages en Sud-Morvan  
NPSM  
La Forge  
71760 Marly-sous-Issy  
[www.npsm.fr](http://www.npsm.fr)



A Vent Garde  
B.P. 5  
58340 CERCY-LA-TOUR  
[www.aventgarde.fr](http://www.aventgarde.fr)



Sauvegarde Sud-Morvan  
SSM  
14, avenue du docteur Dollet  
58170 - Luzy  
[www.sauvegardesudmorvan.org](http://www.sauvegardesudmorvan.org)



Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de la Vallée de la Vingeanne  
VDV  
Mairie de Champagne/Vingeanne  
6 rue Haute  
21310 CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE

VENT DU SUD-MORVAN

Association VDSM  
71320 Montmort



Sauvegarde Nature et Paysage de Grury  
709 Chemin du Verney  
71760 Grury



Cadre de vie des Hautes Vallées de l'Ougeotte et de la Mance  
33, rue du Bois  
70500 Chauvirey-le-Vieil